

FAUNE SAUVAGE

Un loup en Alsace : un rapport et des pistes

L'annonce du passage dans le Bas-Rhin de deux grands prédateurs, le loup et le lynx, confirme certaines conclusions du rapport sur le loup rendu par un groupe de travail placé sous la présidence du chercheur strasbourgeois Yvon Le Maho. Celui-ci revient sur ce rapport et sur les nombreuses questions autour de la population de loups en France.

Geneviève Daune

L'expertise collective sur le loup rendu le mois dernier avait été demandée en avril 2016, par le gouvernement français, à un groupe de sept experts présidé par Yvon Le Maho, écophysiologiste et directeur de recherches au CNRS à l'université de Strasbourg. Cette expertise devait se pencher sur le devenir de la population de loups en France.

Un comptage reconnu à l'étranger

« Quand on est expert, prévient d'entrée Yvon Le Maho, on connaît les limites de l'expertise... » Les experts sont ainsi perplexes devant la situation de la population des loups en France. « On observe une stabilisation autour d'environ 300 loups depuis deux ou trois ans, reprend le



Un loup a été repéré en janvier près d'une commune bas-rhinoise du Parc régional des Vosges du Nord. Il était sans doute de passage, selon l'écophysiologiste Yvon Le Maho. Ici, un loup du parc animalier de Sainte-Croix. Photo Paul Willis

chercheur. Et ce n'est pas une question de comptage, même s'il y a un déni de ce côté-là de la part des éleveurs, car notre technique a été évaluée par un expert suédois, plutôt favorable à l'abattage, et il a reconnu qu'elle tenait plutôt bien la route. »

La surveillance du loup se fait via un réseau très dense de milliers d'observateurs, sous le contrôle de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (lire ci-contre). Mais le grou-

pe d'experts est incapable de dire si cette stabilisation est due aux tirs dérogatoires – 36 autorisés en 2015 et 2016 – ou à d'autres facteurs. « Il peut arriver qu'une population stagne pendant quelques années avant de repartir à la hausse. Les prochains comptages, attendus courant avril, nous donneront peut-être la tendance, reprise de la progression ou stagnation. »

Il faut un taux de mortalité de 32 % à

34 % en moyenne, toutes causes confondues, pour une stabilisation de la population des loups. En deçà, la population augmente, au-delà, elle régresse. Mais le nombre de meutes a augmenté sur le territoire français (une quarantaine en 2012). « Ceci est souvent le reflet d'une augmentation de la population », précise le chercheur.

L'écophysiologiste évoque de grosses différences de prédation selon les

zones de présence du loup, qui ne sont pas forcément liées à la présence ou non de gibier. « Mais dans les Vosges, où on estime que la perte de revenus liés aux cervidés est de 20 à 30 %, il pourrait être intéressant d'avoir de grands prédateurs comme le loup ou le lynx... » Aucune meute installée n'a été détectée dans la région des Vosges. « Ce sont plutôt un ou deux individus isolés, de passage, car les loups peuvent couvrir de grandes distances. Un loup de Slovinie est ainsi arrivé en quelques mois en France où il est maintenant reproducteur. »

Piégeage non létal

Yvon Le Maho revient sur les autorisations de tirs pour tuer des loups. « Ils peuvent être contre-productifs car si des membres d'une meute sont

tués, on peut observer une dispersion des autres loups, ce qui augmente la prédation sur les brebis. Et si on diminue la compétition entre les loups, on aura une augmentation de la population via l'augmentation des ressources. » La taille de la meute joue aussi sur la taille des portées, le pic optimal étant atteint pour des meutes de huit loups.

Pour l'écophysiologiste, « il n'est pas forcément utile de tuer les loups pour limiter la prédation ». Il y a peut-être d'autres pistes à explorer et à valider comme le piégeage non létal des loups, « tout à fait possible ici ». « Aux États-Unis, on a observé qu'un loup capturé près d'un troupeau, et maintenu en captivité quelques heures, est tellement traumatisé que ni lui ni sa meute ne s'approchent plus du troupeau en question. »

Présence « très probable »

Dans le département du Bas-Rhin, le réseau lynx lancé pour suivre les opérations de réintroduction dans les années 1980 a été étendu au loup en novembre dernier. Ce réseau, animé par l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage), a pour objectif de recueillir les indices de présence de ces deux espèces de grands prédateurs, que ce soit des observations ou des indices. Et justement, alors que la dernière donnée validée d'une trace de loup datait de novembre 2015 au Hohwald, la préfecture du Bas-Rhin a confirmé hier qu'un loup avait été observé par un promeneur le 6 janvier dernier en début d'après-midi sur le ban de la commune de Sparsbach, dans les Vosges du Nord.

L'observation visuelle s'est doublée par la suite de l'analyse d'une trace laissée dans la neige. La succession d'empreintes en ligne caractéristique de l'espèce « atteste qu'il s'agit très probablement d'un loup », a expertisé l'ONCFS qui, en l'absence d'analyse génétique ou d'autres indices concordants, se garde d'être plus catégorique. Et si c'est un loup, s'agit-il de l'animal repéré dans le massif du Hohwald et venu du Sud ? Ou bien de cet individu de souche européenne du Nord-Est, signalé à la fin de l'été

2015 dans le Pfälzerwald, plus précisément dans la forêt du Ludwingswinkel, à moins de 5 km de la frontière française, près d'Obersiebenbrunn ?

« Espèces protégées »

Mais cette observation inopinée, comme la brève incursion en Alsace du lynx Arcos relâché le 7 mars dans la forêt de Rhénanie-Palatinat, dans son cheminement vers le Sud à travers le département des Vosges, pousse la préfecture du Bas-Rhin à communiquer sur le loup et le lynx, « espèces strictement protégées en France comme en Europe ».

Si les pérégrinations d'Arcos sont connues grâce au signal de sa balise GPS, les membres du réseau loup-lynx guettent évidemment tous des indices de passage du loup. Dans le Bas-Rhin, une formation des correspondants du réseau à la reconnaissance d'indices et aux caractéristiques du loup est programmée en juin prochain pour faciliter le suivi. S.W.

PRÉVENIR En cas d'observation de loup ou d'indices de sa présence, contacter l'ONCFS du Bas-Rhin, tél. 03.88.70.48.59 ; courriel : sd67@oncfs.gouv.fr



Yvon Le Maho, directeur de recherches au CNRS à Strasbourg, a présidé l'expertise collective sur le loup.

Photo L'Alsace/Dominique Gutekunst